

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmis au représentant de l'Etat

Le 11 juillet 2013

## **CONSEIL DE PARIS**

### **Conseil Municipal**

#### **Extrait du registre des délibérations**

-----

**Séance des 8, 9 et 10 juillet 2013**

**2013 DVD 143** Convention d'occupation d'un immeuble non-bâti avec Réseau Ferré de France dans le cadre de l'aménagement de l'ancien Hôpital Broussais (14<sup>ème</sup>).

**M. Julien BARGETON, rapporteur.**

-----

#### **Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,**

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses article L.2511-1 et suivants ;

Vu le Code de l'environnement et notamment ses articles L.123-1 à 16, R.123-1 à 23 et L.126-1 ;

Vu le Code de l'urbanisme et notamment ses articles L.123-16, R.123.23-2, R.300-1 et R.300-2 ;

Vu la délibération DU 2004 du 2 février 2004 approuvant le Grand Projet de Renouvellement Urbain Plaisance / Porte de Vanves ;

Vu la délibération des 12 et 13 juin 2006 approuvant le PLU de Paris, notamment les orientations d'aménagement du secteur Plaisance / Porte de Vanves ;

Vu la délibération 2010 DU 28 - 2010 DVD 42 votée lors du Conseil de Paris du 29 et 30 mars 2010 portant sur l'approbation du programme et des principes d'aménagement ainsi que sur le principe et des modalités de passation d'un second marché de maîtrise d'œuvre technique relatif à l'aménagement des espaces publics dans le site de l'Hôpital Broussais ;

Vu l'arrêté de Monsieur le Maire de Paris du 24 juin 2011 portant ouverture d'une enquête publique sur les travaux d'investissement routier d'un montant supérieur à 1,9 millions d'euros nécessaires à l'aménagement des espaces publics sur le site de l'ancien Hôpital Broussais, Paris 14<sup>ème</sup> ;

Vu la délibération 2012 DVD 08 en date des 6 et 7 février 2012 approuvant l'intérêt général de l'aménagement et adoption de la déclaration de projet relative à l'aménagement des espaces publics sur le site de l'ancien Hôpital Broussais, Paris 14<sup>ème</sup> ;

Vu la délibération 2012 DVD 23 en date du 19 et 20 juin 2012 approuvant le principe et les modalités de passation de plusieurs consultations donnant lieu à des marchés de travaux et de fournitures relatifs à l'aménagement des espaces publics sur le site de l'ancien Hôpital Broussais à Paris 14<sup>ème</sup> ;

Vu la délibération en date du 25 juin 2013, par laquelle Monsieur le Maire de Paris lui demande de bien vouloir l'autoriser à signer une convention d'occupation d'un immeuble non-bâti dépendant du domaine public de Réseau Ferré de France ;

Vu l'avis du conseil du 14<sup>ème</sup> arrondissement en date du 1<sup>er</sup> juillet 2013 ;

Sur le rapport présenté par Monsieur Julien BARGETON au nom de la 3<sup>ème</sup> Commission,

### **Délibère :**

Article 1 : Monsieur le Maire de Paris est autorisé à signer avec Réseau Ferré de France représenté par Nexity Property Management une convention d'occupation d'un immeuble non-bâti dépendant du domaine public de Réseau Ferré de France, situé dans le site de l'ancien Hôpital Broussais à Paris (14<sup>ème</sup>), dans le cadre de l'aménagement des espaces publics du site. Le texte de cette convention est joint au présent projet de délibération.

Article 2 : Les dépenses correspondantes seront imputées au chapitre 61, article 6132, rubrique V 821 du budget de fonctionnement de la Ville de Paris.